

Marché de Noël

Dossier d'inscription



Identité

Nom : _____

Prénom : _____

Nom de l'enseigne : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

N° de Tél : _____ Portable : _____

E-mail : _____

Mentions obligatoires : Code APE

N°RCS, RM, RA, ou N°SIRET :

Produits commercialisés

Veillez énumérer exhaustivement les produits qui seront commercialisés. La vente de produits, non référencés ci-après, lors du marché sera prohibée. En outre, ces informations nous permettront de veiller à répartir harmonieusement les exposants et à éviter la proximité de deux offres similairement associables.

Prix de la location par chalet

<u>Date de Location</u>	<u>Tarif</u>
Du 07 au 09 décembre 2018	<u>81 €</u>
Du 14 au 16 décembre 2018	<u>81 €</u>
Période complète (07 au 9 décembre et du 14 au 16 décembre 2018)	<u>131 €</u>

Prix de la location par barnum*

<u>Date de Location</u>	<u>Tarif</u>
Du 07 au 09 décembre 2018	<u>40 €</u>
Du 14 au 16 décembre 2018	<u>40 €</u>
Période complète (07 au 09 décembre et du 14 au 16 décembre 2018)	<u>75 €</u>

* Tarif sous réserve de validation de la commission des finances le 19 septembre 2016

Règlement

Le règlement est **OBLIGATOIRE** et doit être équivalent à **100% de la somme payée pour la location**. Après sélection de votre dossier par la commission d'attribution des chalets ou barnums, tout désistement entraînera le débit de ce chèque garantissant votre participation (article 7 et 15 du contrat de location).

Besoins électriques

Les chalets sont pourvus d'un coffret avec prise de courant, d'un disjoncteur 16A et d'un néon. Si vous disposez d'appareils électriques sollicitant une puissance importante, merci de l'indiquer ci-après :

Les barnums ne sont pas pourvus d'électricité, les coffrets électriques seront à l'extérieur du jardin d'Ozé.

Nombre et type d'appareils (vitrine frigorifique, gaufrier, friture, four, etc...)

Si mes besoins électriques sont supérieurs à 4KWatt (soit 16A), je précise la puissance sollicitée :

_____ k-watt _____ (ou A)

Vente de boissons et d'alcools

Vous exercez une activité de restauration, vous êtes viticulteur, propriétaire récoltant, vous vendez des alcools ou des produits qui en comporte,

Veillez cocher l'une des cases ci-dessous afin que nous puissions vous délivrer une demande de débit de boissons temporaire :

- Boissons sans alcool (limonade, sirops, infusions, café, chocolat, jus de fruits, eau minérale,...)
- Boissons fermentées non distillées (vin, cidre, bière, poiré, hydromel,...)
- Restauration (gâteaux aromatisés,...)
- Liqueurs
- Rhum et alcool distillé, gin, whisky, vodka

Informations générales

Conditions de participation :

- Une commission d'attribution composée du service Droits de place, du service Évènementiel et de l'él(u) délégué(e) du service est créée.
- Seuls les exposants étant à même de justifier de leur inscription au Répertoire des Métiers, à la Chambre de Commerce ou au Registre Agricole seront acceptés sous réserve de la pertinence de leur offre.

- L'emplacement de chalet et barnum attribué à l'exposant par la commission d'attribution, ne pourra être contesté après envoi du plan de situation.
- Si votre candidature n'est pas acceptée par la commission d'attribution des chalets ou barnums l'ensemble des chèques vous sera retourné.

Description de la structure :

- Un chalet d'une surface de 6.25 m² (2.5m x 2.5m) fermé à clef sous votre responsabilité.
- Un barnum d'une surface de 9 m² (3m x 3m) fermé sous votre responsabilité.
- Prises de courant (un coffret avec prises et d'un disjoncteur 16A) et un néon.

Décoration et aménagement :

- ***La décoration particulière des stands est effectuée par les exposants et sous leur responsabilité et doit s'accorder avec Noël.***

Pièces à joindre

- Un extrait du RCS, du RM ou du RA **d'une validité de moins de deux mois.**
- Le contrat rempli, signé, daté engageant votre acceptation des conditions de participation et des sanctions. Une copie vous sera retournée après validation de candidature.

Tout dossier incomplet sera considéré comme nul.

ATTENTION :

dossier d'inscription à retourner avant le :

30 septembre 2018

(Au-delà de ce délai, les candidatures ne seront plus acceptées)

LIEU DE DÉPOT :

Hôtel de Ville d'Alençon

Service des Droits de place

« Candidature marché de Noël 2018 »

CS 50362

61014 ALENCON CEDEX